

Et pour cause, le ministre de l'eau et de l'énergie Gaston Eloundou Essomba a fait signer une charte d'engagement des prestataires pour la mise en application de ce date line.

Le directeur général (DG) de Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), société en charge de la gestion de l'ouvrage, « l'objectif de cette charte est assez fort ». Car, a-t-il précisé, « la réussite d'un projet de cette envergure passe par un engagement sans faille de ses partenaires. Parmi les partenaires figurent les industriels, les entreprises qui vont construire le barrage ».

À travers la signature de cette charte, a ajouté le DG de NHPC, les parties ont voulu témoigner de l'ambition de tout faire pour réussir le chantier Nachtigal à la fois en qualité, en coût et en délai, mais aussi de réussir les dimensions environnementales et sociales. Le Minee, lui, a manifesté sa satisfaction en relevant que le chantier de construction du barrage de Nachtigal a effectivement commencé.

Bien plus, « les différentes entreprises adjudicataires des différents lots, ont pris un engagement ferme de bien collaborer afin que le calendrier soit respecté ». Selon le membre du gouvernement, les entreprises se sont engagées à mener les travaux dans les délais : à savoir la mise, en service de la première turbine vers septembre 2022, et la mise en service de l'ensemble de l'ouvrage vers fin 2023.

La centrale produira plus de 2 900 GWh/an. Besix Group, entreprise belge du secteur de la construction, a décroché le contrat pour la conception et la construction de l'ouvrage hydroélectrique. Les travaux seront réalisés en partenariat avec la société française NGE (Nouvelles générations d'entrepreneurs, leader du terrassement en France) et le Marocain SGTM (Société générale des travaux du Maroc).

L'entreprise américaine General Electric, elle, va fournir les turbines de la centrale. La construction du barrage de Nachtigal, situé à 65 km au nord-est de Yaoundé, la capitale camerounaise, va coûter 786 milliards FCFA.

Les fonds ont été levés sous la forme d'un partenariat public-privé avec la participation aux côtés de l'État du Cameroun, de partenaires techniques et financiers de réputation internationale : Électricité de France (EDF), Société financière internationale (SFI), Africa50 et STOA Infra & Energy.